

## **Johan DECHEPY**

Docteur en Droit privé et sciences criminelles  
Chargé d'enseignements à l'Université de Rouen  
Email : dechepyj@aol.com



### **CURSUS UNIVERSITAIRE**

#### **2011 Qualifié aux fonctions de maître de conférences**

**2010 Docteur en droit**, Université Rennes 1. Titre de la thèse : « Les mutations de la chambre de l'instruction (propositions pour une reconstruction de l'avant-procès pénal autour d'une juridiction du second degré), soutenue à Rennes, le 2 décembre 2010. Jury : Pr. Jean PRADEL (Président) ; Pr. Coralie AMBROISE-CASTEROT (Rapporteur) ; Pr. Xavier PIN (Rapporteur) ; Pr. Francis KERNALEGUEN ; Pr. Edouard VERNY (directeur de thèse). Mention : « Très honorable avec les félicitations du jury ».

**2004 DEA de sciences criminelles**, Université Rennes 1. Titre du mémoire : « Etudes pénale et criminologique du complice d'infraction ». Mention : « Assez bien ».

**2003 Maîtrise en droit**, Université de Rouen. Mention : « Bien ».

### **ACTIVITES PEDAGOGIQUES**

2010-2012 : Enseignant contractuel, Université de Rouen et du Havre

- **Principes directeurs du procès pénal**, Séminaire, Master 2 « Théorie générale du droit »
- **Droit des biens**, CM, Licence 2 AES
- **Droit pénal spécial**, TD, Master 1 Droit
- **Responsabilité civile**, TD, Licence 2 Droit
- **Introduction au droit privé**, TD, Licence 1 Droit
- **Droit de la famille**, TD, Licence 1 Droit
- **Procédure pénale**, TD, Master 1 Droit

2008-2010 : A.T.E.R., Université de Rouen

- **Procédure pénale**, TD, Master 1 Droit
- **Introduction au droit privé**, TD, Licence 1 Droit
- **Droit de la famille**, TD, Licence 1 Droit
- **Contrats spéciaux I**, TD, Licence 3 Droit

2005-2008 : Vacataire d'enseignement, Universités de Rennes 1, Rouen et Caen

- **Procédure pénale**, TD, Master 1 Droit (Rouen)
- **Responsabilité civile**, TD, Licence 2 Droit et AES (Caen, Rennes)
- **Introduction au droit privé**, TD, Licence 1 Droit (Rouen)
- **Droit des biens**, TD, Licence 3 Droit (Rennes)
- **Droit des contrats**, TD, Licence 2 Droit (Rouen)
- **Droit pénal général**, TD, Licence 2 Droit (Caen)

### - **Première partie : LE DECLIN JUSTIFIE DE LA CHAMBRE DE L'INSTRUCTION.**

L'objectif est de démontrer qu'en matière d'instruction préparatoire l'attention se focalise surtout sur le juge d'instruction et trop peu sur la chambre de l'instruction, laquelle a pourtant été affectée significativement par de nombreux bouleversements. Ces derniers ont eu une incidence prégnante sur la place et sur le rôle accordés au second degré de juridiction et ont amorcé progressivement le déclin de son autorité. Ceci concourt alors inévitablement à soulever la question de l'utilité de la disparition de l'instruction pour lui préférer une structure plus apte à assurer l'effectivité des garanties qu'elle présente (**Titre 1 : Le fonctionnement insatisfaisant des juridictions d'instruction**). Face à ce constat, la sauvegarde d'une juridiction supérieure chargée du contrôle de la mise en état, sous une forme différente de l'actuelle chambre de l'instruction, s'avère cependant être impérative en raison de la valeur normative du principe du double degré de juridiction. C'est pourquoi il est nécessaire d'entamer la construction d'une nouvelle juridiction par une détection des missions intangibles, attachées à l'existence même d'une juridiction hiérarchique. De cette façon, ont été justifiés autant le maintien d'une juridiction de contrôle que celui des attributions immuables lesquels vont s'imposer lors de toute réforme structurelle de la préparation du procès pénal (**Titre 2 : L'opportunité du maintien d'une juridiction supérieure de la mise en état**).

### - **Seconde partie : LA CREATION NECESSAIRE D'UNE CHAMBRE DE**

**L'ENQUETE ET DES LIBERTES.** L'objectif est de démontrer qu'une alternative à la suppression pure et simple de l'instruction préparatoire et des juridictions qui en sont chargées est parfaitement envisageable. La conservation et même l'amplification de l'équilibre entre la préservation des libertés individuelles et la productivité des investigations sont réalisables, à condition de concentrer l'attention sur l'organisation d'un fonctionnement opérant d'une nouvelle juridiction du second degré. Néanmoins, les pouvoirs qui lui seront accordés ne peuvent être judicieusement déterminés que si, en amont, le rôle et les attributions des premiers organes de l'enquête sont évalués et définis (**Titre 1 : Les premiers organes de l'enquête**). Une fois cette entreprise menée, il devient alors possible d'inscrire l'action d'une nouvelle chambre de l'enquête et des libertés dans une structure d'ensemble où les pouvoirs intimement liés au double degré de juridiction seront valorisés et où de nouvelles prérogatives viendront parfaire l'efficacité du contrôle de la mise en état (**Titre 2 : Le second degré du contrôle de l'enquête**).

## PUBLICATIONS

- « L'incidence de la question prioritaire de constitutionnalité sur le droit pénal de fond : essai de synthèse (1<sup>er</sup> mars 2010 – 1<sup>er</sup> octobre 2011) », *Revue pénitentiaire et de droit pénal*, 2012, n° 1, pp. 53-77.

- « Un regain d'incertitude quant au devenir du concept de responsabilité contractuelle » (A propos de l'arrêt Civ., 1<sup>ère</sup>, 14 octobre 2010, n° 09-69928, Société TSI Europe BV c/ Société Thalès Alcatel Alenia Space France), *Annales de Droit*, 2012, n° 6, pp. 31-44.

- « Pour une refonte du procès pénal autour des attributions de la juridiction d'instruction du second degré », article afférent à mon sujet de thèse afin de mettre en perspective l'armature de l'avant-procès pénal telle qu'elle est dépeinte au sein de mes travaux. Article rédigé à la demande de Monsieur Denis Salas, directeur scientifique des *Cahiers de la Justice*.

- « Nul besoin de prouver la faute caractérisée de l'auteur direct d'un homicide involontaire », note relative à l'arrêt Crim., 16 septembre 2008, n°08-80.204, *A.J. pén.*, **déc. 2008**, pp. 507-508. *Explication d'une décision qui applique strictement la réforme opérée par la loi du 10 juillet 2000 tendant à préciser la définition des délits non-intentionnels, laquelle a reconsidéré, en la matière, la responsabilité pénale autour du lien de causalité.*

- Compte rendu de la Journée d'Etudes intitulée « Les transformations de la détention », organisée à Rouen le mardi 13 mars 2012, soumis à publication.

## COMMUNICATIONS

- Décembre 2010 : Communication sur « Les nullités de l'instruction préparatoire » à la Faculté de droit de Rouen.

- Novembre 2008 : Communication sur « L'évolution de la juridiction d'instruction du second degré » à la Faculté de droit de Rouen.